

CHRONIQUE DE LA DÉFENSE



Forces canadiennes en Europe

■ Témoignant devant le Comité permanent de la Défense nationale, à la Chambre des communes, des porte-parole de la Défense ont révélé d'autres détails sur le plan énoncé dans le Livre blanc et concernant l'augmentation des effectifs des forces terrestres du Canada présentes en Europe. Le gouvernement s'est engagé à porter ces effectifs au niveau de ceux d'une division d'ici la fin de la période visée par le Livre blanc (d'ici l'an 2002), de sorte que les Forces canadiennes en Europe (FCE) pourront alors déployer 16 500 militaires. La division comprendra deux brigades mécanisées lourdes d'infanterie, qui compteront 4 500 membres chacune. L'une d'elles sera celle qui est déjà en poste en Europe (4 GBMC), tandis que la seconde sera celle qui était jusqu'ici chargée d'assurer la défense du nord de la Norvège (5e Brigade). Cette dernière formation sera rééquipée avec des chars et de l'artillerie pour devenir une brigade mécanisée; elle continuera d'être basée au Canada, mais elle ne gardera avec elle, au pays, que le matériel nécessaire à l'entraînement, car la majeure partie de son gros équipement aura déjà été transporté et mis en place en Europe.

La division comprendra aussi divers éléments de soutien, dont une brigade d'artillerie munie du nouveau système de défense aérienne à basse altitude, des unités techniques de soutien au combat, etc. Certains de ces éléments seront basés en Europe, et d'autres au Canada. Des 16 500 membres de la division, 9 500 appartiendront à la Force régulière, et les autres à la Réserve.

La première grande étape de ce regroupement doit commencer bientôt; elle correspondra à l'amorce de la définition du projet d'acquisition des nouveaux chars destinés aux brigades mécanisées. On pense que la division aura besoin d'au plus 300 nouveaux chars, dont le MDN estime actuellement le coût à 2,4 milliards de dollars. Des porte-parole du ministère de la Défense na-

tionale (MDN) ont déclaré qu'ils ne sont pas encore en mesure de calculer ce qu'il en coûtera dans l'ensemble pour maintenir une division en Europe. Le budget général des dépenses pour 1988-1989 atteste d'une augmentation de 22 p. 100 des crédits affectés à l'entretien des effectifs actuels des Forces canadiennes en Europe, crédits qui représentent 10 p. 100 du budget total de la Défense.

Acquisition d'armes

■ Le ministère de la Défense nationale a émis deux communiqués en juillet au sujet de l'achat de matériel pour les Forces canadiennes. Ces dernières recevront tout d'abord 820 véhicules chenillés tous terrains, qui leur seront livrés entre 1992 et 1997. Les véhicules seront construits au Canada, dans le cadre d'une coentreprise réunissant la *Hagglunds Vehicle AB* de Suède et la *Canadian Foremost Ltd.* de Calgary. Si l'on prend en compte l'inflation au cours de la durée du contrat ainsi que le coût des pièces de rechange, des munitions et des services de logistique, la valeur estimative du contrat atteint 420 millions de dollars, d'après le MDN.

En deuxième lieu, le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, a annoncé que le gouvernement compte construire douze navires de patrouille côtiers qui seront équipés pour le dragage de mines. Les navires patrouilleront le long des côtes Est et Ouest, et leurs équipages se composeront de réservistes. Les dragueurs-patrouilleurs seront livrés entre 1992 et 1998. D'après le *Globe and Mail* (26 juillet 1988), il s'agit d'un contrat de 550 millions de dollars en dollars de 1988-1989. Cependant, le communiqué officiel citait le coût total du programme comme étant 750 millions (y compris l'inflation) si on le calcule sur une base annuelle. C'est là quelque chose de nouveau, car pour la plupart des grands programmes tels que celui concernant l'achat des sous-marins, les chiffres sont donnés en dollars constants de l'année où la décision de faire l'achat est prise.

Mise en veilleuse de l'IDS

■ En mai, le *Defense Science Board*, une commission consultative supérieure du Pentagone, a

présenté à M. Carlucci, Secrétaire à la Défense, un rapport qui recommandait de ralentir la mise en oeuvre des plans concernant le déploiement de défenses anti-missiles balistiques. On avait demandé à la commission de s'interroger sur la réalisation future du programme en prenant en compte les restrictions budgétaires imposées par le Congrès. Tout en sanctionnant l'objectif de l'IDS, à savoir mettre en place des défenses spatiales multi-niveaux contre les ICBM, la commission a recommandé de procéder par étapes et de chercher en un premier temps à déployer 100 intercepteurs basés au sol pour protéger les emplacements de missile, les bases des bombardiers et les centres de commandement. Ils pourraient même assurer une certaine protection contre les lancements accidentels de missile. On n'envisagerait dès lors de déployer des systèmes spatiaux qu'aux derniers stades du programme, c'est-à-dire bien après l'an 2000.

Bombardiers furtifs américains

■ En mai, l'Aviation américaine a diffusé de l'information sur le super-bombardier avancé B-2, dont les caractéristiques le rendront quasi invisible aux radars soviétiques actuellement en service.

Le bombardier B-2 sera un avion subsonique qui aura une vitesse maximale de 750 milles à l'heure et un rayon d'action de 7 500 milles. Sa mission consistera à pénétrer profondément en territoire soviétique pour y repérer les bases mobiles de missiles, les centres de commandement et d'autres objectifs «insaisissables». Advenant une guerre nucléaire, le *Strategic Air Command* (SAC) déclencherait contre l'URSS une attaque intégrée avec ses bombardiers : les plus vieux appareils, c'est-à-dire les B-52, se dirigeraient vers l'Union soviétique et largueraient des missiles de croisière programmés pour frapper les aérodromes et les radars ennemis; les bombardiers furtifs s'avanceraient loin dans l'espace aérien soviétique et lanceraient des missiles d'attaque à courte portée (les SRAM-2) et des bombes ordinaires contre les bases d'ICBM et les centres de commandement qui fonctionneraient encore; enfin, les B-1B s'amèneraient en troisième

lieu pour attaquer les installations militaires, les usines et, au besoin, les agglomérations.

L'Aviation américaine a commandé 132 B-2, dont le coût final n'a pas encore été révélé, mais dont on pense qu'il se situe aux environs de 500 millions de dollars US l'unité.

La prolifération des technologies militaires

■ Dans un discours prononcé en mai pendant la Session extraordinaire des Nations-Unies sur le désarmement, le Secrétaire d'État américain George Shultz a exhorté les pays du tiers-monde à coopérer avec les grandes puissances pour limiter la prolifération non seulement de la technologie des armes nucléaires, mais aussi de celle qui suppose d'autres systèmes militaires de pointe. À peine quelques jours plus tard, on apprenait que le Pakistan avait mis à l'essai un sinon deux missiles balistiques ayant une portée de 85 à 290 kilomètres. Les analystes pensent que le Pakistan a peut-être obtenu, puis modifié, des missiles soviétiques SCUD, ou encore qu'il a bénéficié de l'appui technologique de la Chine pour mener son programme d'acquisition de missiles balistiques. On sait par ailleurs que l'Irak a employé contre l'Iran des engins SCUD modifiés capables de frapper à 965 kilomètres. Plus tôt cette année, l'Inde a annoncé qu'elle avait mis à l'essai un missile balistique ayant une portée de 240 kilomètres. L'Inde et le Pakistan nient qu'ils sont en train de fabriquer des armes nucléaires pour équiper les missiles susmentionnés.

Les pertes soviétiques en Afghanistan

■ Selon des diplomates occidentaux, le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan a été marqué par de violents combats le long de la frontière pakistano-afghane. Les guérilleros moudjahidin ont accompli des progrès importants aux dépens de l'Armée afghane. Le 25 mai, les Soviétiques ont officiellement annoncé les pertes humaines qu'ils avaient subies en Afghanistan : 13 310 soldats tués, 35 478 blessés, et 311 disparus au combat. □

- DAVID COX